

BULLETIN MUNICIPAL

N°39



• • • Dessin réalisé par Léo, gagnant du concours • • •

Saint Célerin le Géré



2024





EDITORIAL DU MAIRE



Chères géroises, chers gérois,

2023 ne nous aura pas apporté que paix et sérénité. Les différents conflits qui ont perduré et ceux qui ont été déclenchés, les attaques et les menaces terroristes en France et en Europe nous ont imposé un climat affligeant.

Outre la situation mondiale, notre quotidien lui-même est affecté par notre contexte économique. L'inflation qui reste à un niveau élevé, les prix de l'énergie qui ont largement augmenté impactent le pouvoir d'achat de la population, le fonctionnement des entreprises comme celui des collectivités.

La commune, pour sa part, a continué à apporter son soutien direct et indirect à l'ensemble de ses associations car elles sont indispensables à notre vie locale. J'adresse un très grand merci à nos associations évenementielles : La Récré pour l'organisation du 14 juillet avec la découverte de la Polynésie, Générations mouvement pour le concours de boules et le Comité des fêtes pour le marché de Noël.

Même s'il faut faire face pour l'année à venir à une baisse du budget global de la commune, nous ne manquons pas de projets pour poursuivre notre chemin vers les priorités de notre mandat, arrivé à mi-parcours.

Vous pourrez découvrir dans cette 39ème édition de notre bulletin les réalisations de l'année 2023 ainsi que celles prévues pour l'année 2024.

En 2023, nous avons réalisé :

- La sécurisation de la route de Lombron aux abords de l'école et des entrées de bourg.
- La renaturation de la cour de l'école avec la création d'une ombrière végétale ornée d'un système brumisateur, un îlot de fraîcheur en remplaçant le bitume par des copeaux et la plantation de deux tilleuls.
- L'achat de deux radars pédagogiques : un fixe pour la route de Lombron et un mobile.
- Mise en service de notre site internet.
- Amélioration du lavoir avec végétalisation, agrandissement du périmètre et création d'un parking enherbé.

Notre feuille de route pour 2024 :

- Deuxième phase du projet de notre mandature : l'embellissement du centre bourg et sécurisation des carrefours.
 - Première phase de rénovation énergétique de l'école.
- Comme vous pouvez le remarquer, nous allons poursuivre nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières. L'objectif est de boucler les budgets sans trop alourdir les finances de la commune.

Comme à mon habitude, je profite de ce moment pour remercier les adjoints et l'ensemble des membres du conseil pour leur implication dans notre vie communale et l'ensemble des débats que nous pouvons avoir lors des réunions de conseil pour améliorer notre service et le bien-être de la population.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, chères habitantes, chers habitants, Mesdames, Messieurs, une excellente année 2024 : Bonheur, prospérité et surtout santé pour vous et tous vos proches.



Le portrait de M. le Maire a été réalisé par Mélina.



Photo prise à l'occasion "d'octobre rose"



L'équipe municipale reste mobilisée et au service de la population .

LES AGENTS

En mai, M. Michel GOSNET, agent communal depuis 35 ans a fait valoir ses droits à la retraite. Pour lui souhaiter une bonne retraite, le Conseil Municipal a organisé un pot de départ auquel ses collègues étaient conviés.



De gauche à droite : Gaëlle ROUILLÉ, Nathalie CHAUMULOT, Nicole RIDERAY, Virginie LAPIERRE, Michel GOSNET, Jennifer BELLANGER, Stéphanie BOURGINE et Christelle LAUNAY.



Michel pose avec une partie de l'équipe municipale en place.



Michel "entre deux maires"



Michel en famille avec sa femme, ses filles, ses petits enfants et sa mère

M. BILLAUT qui avait remplacé Michel GOSNET dans ses fonctions d'adjoint technique a souhaité poursuivre sa carrière dans une autre collectivité. Nous accueillerons chaleureusement M. Alexis MACHU début février pour entretenir notre commune.



DÉCO ÉPHÉMÈRE

Une équipe composée de 2 conseillères, 1 adjointe, de la secrétaire de mairie, des enfants de l'accueil périscolaire de St Célerin et des agents communaux décorent chaque mois votre mairie.

Notre but est d'égayer et embellir tous les mois, sur un thème différent, l'accueil de cette dernière.

C'est avec inventivité, récupération et bonne humeur que nous mettons tout en œuvre pour vous proposer une décoration « originale et maison ».

En juin : l'installation du circuit des 24 heures du Mans.

En juillet et août : une plage et ses méduses volantes.

En septembre, la rentrée fut à l'honneur, avec les photos de l'équipe municipale... dans leur jeune temps... pas simple de reconnaître tout le monde !!

En octobre, votre mairie se para de rose, en soutien à la ligue contre le cancer du sein.

En novembre, l'automne s'est invité avec son hérisson géant et en décembre... Noël... Bien évidemment !



LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE



La fréquentation à la bibliothèque reste constante, voire en légère hausse grâce à l'inscription de nouveaux habitants.

L'inscription est toujours gratuite et nous nous efforçons de vous proposer un choix de livres le plus large possible.

Il est toujours possible de réserver des ouvrages grâce à notre partenariat avec la bibliothèque départementale.

Nous sommes heureux d'accueillir les enfants de l'école Géroise et remercions Mme Gosnet qui les reçoit bénévolement.

Les ateliers Mille et un part'âges qui s'y déroulent le mercredi matin sont toujours un moment sympathique de création, dans la bonne humeur.



Le site internet de la commune

L'adresse du site internet de la commune est : <https://st-celerin.fr>.

On y retrouve les actualités, les renseignements pratiques de la vie de tous les jours.



Nous multiplions les canaux de communication pour rester au plus près de la population, ainsi, Facebook et Ci vox restent très actifs.

05

La loi APER

La loi du 10 mars 2023 prévoit des zones d'accélération pour les énergies renouvelables, définies par les communes.

Pour rattraper le retard de la France en matière d'énergies renouvelables, la loi du 10 mars 2023 d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) porte diverses mesures de simplification administrative visant à faciliter le développement des ENR, et institue notamment une nouvelle planification locale, reposant sur l'identification de zones d'accélération pour l'installation d'EnR (ZAENR).

La loi APER fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Pour cela, elle réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales, en particulier des communes, en termes d'aménagement du territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'action.

Les communes peuvent désormais définir des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Cette planification doit permettre de tenir compte des spécificités de chaque territoire, qu'il s'agisse des contraintes ou d'incompatibilités du territoire avec le développement de certains types d'EnR, ou de l'état de développement actuel des EnR. L'ensemble des territoires sont donc concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

En déclinaison de la loi APER et dans la perspective de cartographie des zones d'accélération des ENR, un portail cartographique ainsi qu'un cahier d'accompagnement ont été mis à disposition des communes.



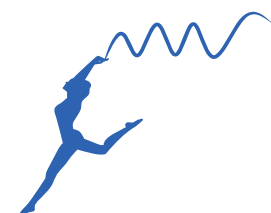
La commune se positionnera pour sa part pour le photovoltaïque et la biomasse.

Patrimoine

Le Plessis :

Le manoir du Plessis situé à la limite du bourg était semble-t-il, parmi les seigneuries laïques la plus importante. Le manoir possédait sa fuie (cette dernière est le seul bâtiment restant). Le droit de colombage était accordé aux seigneurs. Ce privilège fut aboli à la Révolution.

C'est sur l'axe pivotant situé dans la partie supérieure du pigeonnier que nous retrouvons la datation de 1600. La taille était toujours en rapport avec celle du domaine. Pour aider les jeunes pigeons à retrouver leur nid, le pigeonnier doit se trouver dans un endroit élevé et découvert, généralement un peu plus haut que les autres bâtiments. L'exposition au levant est la meilleure car les pigeons aiment profiter des premiers rayons de soleil.



ÉTAT CIVIL



Naissances : 9

Mariages : 7
PACS : 2

Décès : 11

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

La mairie sera dotée début 2024 d'un dispositif de recueil pour les Cartes d'Identité et les passeports qui sera accessible uniquement sur rendez-vous pour les demandes et les retraits.

1/ JE RÉALISE UNE PRÉ DEMANDE EN LIGNE de carte d'identité / et ou de passeport sur internet:

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

2/ JE PRENDS RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE : <https://st-celerin.fr/>

3/ LORS DE MON DÉPLACEMENT EN MAIRIE

- j'apporte mon numéro de pré demande
- j'apporte le numéro de timbre dématérialisé (si demandé)
- j'apporte également les pièces justificatives (photos d'identité de moins de 6 mois, justificatif de domicile....)

Une communication sera faite lorsque le service sera effectif.



RECENSEMENT DES JEUNES

Le recensement militaire donne des droits

Qui? Les garçons et les filles de nationalité française

Quand? Dès 16 ans.

Avec quoi? Ta carte d'identité

Le livret de famille

Un justificatif de domicile à ton nom

Pourquoi? Pour être inscrit sur les listes électorales

Pour te présenter aux examens ou concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc...)



LE BUDGET

Le budget primitif 2023 a été élaboré avec la même rigueur que les années précédentes.
En fonctionnement, l'augmentation annoncée des coûts de l'énergie et des charges du personnel (revalorisation du point d'indice de 1.5% notamment) est prise en compte.



L'annonce de rentrées fiscales plus importantes en 2023 aidera à compenser l'augmentation de ces charges.

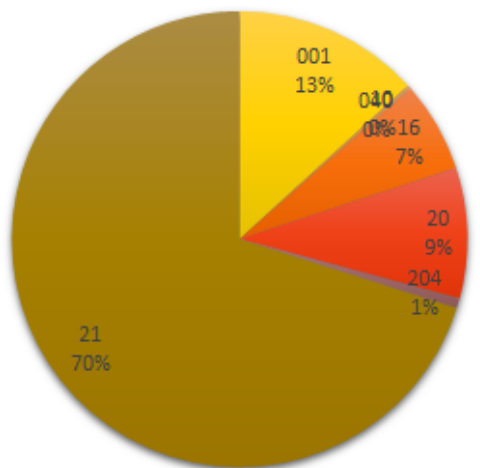
En investissement, les dépenses sont principalement consacrées à la rénovation thermique, à l'embellissement du bourg

07

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 1/ Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
- 2/ Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 3/ Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
- 4/ Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
- 5/ Les charges exceptionnelles.
- 6/ Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement)

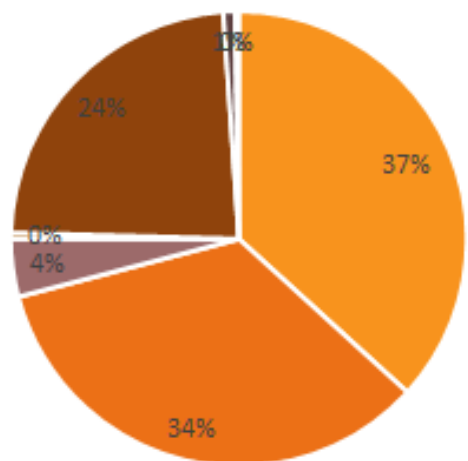
Dépenses d'investissement



■ 001 ■ 040 ■ 10 ■ 16 ■ 20 ■ 204 ■ 21 ■

001 résultat reporté
040 opération d'ordre transfert entre section
10 dotations, fonds divers, TVA
16 emprunts et dettes
20 immobilisations incorporelles
204 subventions d'équipement
21 immobilisations corporelles

Dépenses de fonctionnement



■ 011 ■ 012 ■ 014 ■ 042 ■ 65 ■ 66 ■ 67

011 charges à caractère général
012 frais de personnel, frais assimilés
041 atténuation de produits
042 dotations aux amortissements opération d'ordre
65 autres charges de gestion courante
66 charges financières
67 charges exceptionnelles



FÊTES & CÉRÉMONIES

8 mai

Pour ce 8 mai, rendez-vous était donné au cimetière. Nos écoliers ont participé, cette fois encore, préparés par leur enseignante en lisant un texte et en chantant la Marseillaise.

Nous remercions les habitants, les maîtresses, les élèves et Romain pour leur présence et la lecture des textes.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement nos portes drapeaux M. LEPROUX et M. TALLET

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été offert à la mairie .



A la suite de la commémoration...



A cause du Covid, cela faisait 3 ans que la commune n'avait pas pu inviter les habitants de 70 ans et plus à partager, le temps d'un repas, un moment de convivialité.

Enfin, en 2023, nous avons pu renouer avec ce sympathique rendez-vous!!!

Monsieur HEUVELINE avait accepté l'invitation de M. le Maire, c'est donc, cette année encore, en chantant que le repas s'est déroulé. Ce fut un moment très festif fort apprécié de tous !!



FÊTES & CÉRÉMONIES

14 juillet

09



Pour les festivités du 14 juillet, la municipalité a innové en invitant une association polynésienne.

Au programme: construction d'un four Ahi Ma'a pour cuire le porc servi au repas du soir et ainsi partagé par de nombreux convives qui n'ont pas boudé leur plaisir en participant aux danses polynésiennes, le tout dans la bonne humeur!

Ce 14 juillet qui s'est terminé par le traditionnel feu d'artifice restera dans les mémoires.



FÊTES & CÉRÉMONIES

11 novembre

Nous sommes heureux que la participation aux commémorations soit en constante augmentation. C'est en partie dû à la mobilisation des enfants de l'école qui préparent des lectures et apprennent la Marseillaise pour la chanter en mémoire des soldats qui se sont battus pour notre pays. Cette célébration est suivie d'un pot de l'amitié servi avec quelques douceurs dans la salle du Conseil à la mairie.

Nous avons eu une pensée émue pour M. Serge MENANT, un de nos porte-drapeaux, qui nous a quittés cette année. Nous remercions M. Mickaël SOUTY de l'avoir remplacé au pied levé.



Les élèves ont lu un texte tiré de "Lettre d'un poilu". Nous remercions Abigaëlle pour la lecture d'un texte proposé par Le Souvenir Français.

La journée citoyenne

La réunion de préparation de la journée citoyenne prévue en septembre 2023 n'a pas pu se tenir par manque de participants. La date était sans doute mal choisie malgré le nombre de projets qui auraient pu être mis en place et nous réunir avec tous les volontaires.

Nous proposerons une nouvelle date sans doute au printemps 2024, vous pouvez déjà réfléchir à vos propositions pour fleurir, entretenir, aménager la commune, l'espace scolaire... durant ce moment convivial.



FÊTES & CÉRÉMONIES

Une naissance, un arbre

11



décembre 2023

La plantation des arbres en l'honneur des bébés nés dans l'année a eu lieu le samedi 16 décembre.

Ce rendez-vous est un vrai moment de partage avec les familles et l'occasion de faire connaissance avec les jeunes gérois.

Un petit goûter bien mérité était proposé à l'issue de la plantation.

Les arbres plantés dans le verger communal dans le chemin des ruelles, sont des fruitiers : pommiers, cerisiers et poiriers.



L'ÉCOLE

L'année 2023 a été riche en projets et animations à l'école. En première partie de l'année le thème des enquêtes a fait fonctionner les neurones de tous les élèves, notamment lors de la sortie de toutes les classes au Château des énigmes dans le Loir et Cher.



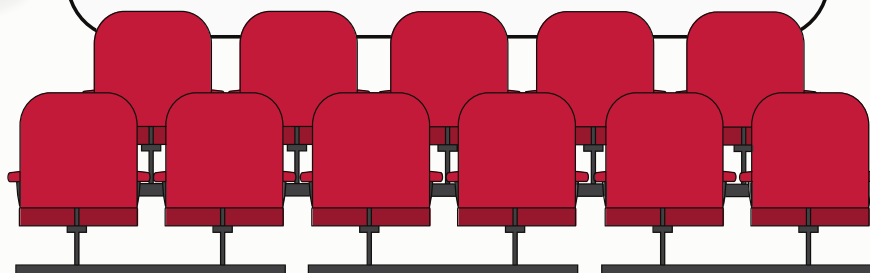
2023, année pré-olympique, a été l'occasion de nous préparer sportivement et nous avons donc multiplié les sorties et animations sportives : piscine pour la grande section jusqu'au CE2, randonnées contées et sur le thème du développement durable, participation à la journée olympique et paralympique "Sarthe terre de jeux" organisée à Savigné-l'Évêque par les mairies, participation au tournoi « Hand en herbe », course de toute l'école pour récolter des fonds pour l'association ELA...



L'ÉCOLE



D'autres temps forts ont marqué cette année avec par exemple, une initiation aux premiers secours pour les deux classes de grands et une sortie au cinéma. Un travail sur le harcèlement scolaire a été mené, avec notamment le déplacement des CM pour assister à un spectacle sur ce thème à Allonnes. Les CM ont pu correspondre avec des élèves de l'institut Beulé de Nogent-le-Rotrou. Ils les ont rencontrés lors d'une journée où ils ont pu s'initier à la langue des signes et participer à un tournoi de football les mettant dans des conditions d'un déficit auditif (en prenant des boules Quies).



13



En mars il y a eu la semaine de la presse et des médias. Les CM ont aussi participé au concours des petits champions de la lecture. Lannah, notre gagnante locale est montée sur la 3ème marche du podium au niveau départemental ! Bravo à elle.



Au mois de décembre, nous avons préparé Noël en participant au marché de Noël du Comité des fêtes et en accueillant le 22 décembre le Père Noël de l'association « La récré » avec un goûter offert par la mairie. Nous avons dû être sages car nous avons encore une fois été bien gâtés.



Notre cour a été transformée par la mairie cette année pour offrir plus de fraîcheur pendant les grandes chaleurs : pergola en bois avec plantation de kiwis qui offriront de l'ombre quand ils auront grandi, tuyau brumisateur, copeaux pour remplacer une partie du goudron, plantation d'arbres.

Les enseignantes



Travaux d'embellissement

2024 verra la deuxième phase des travaux d'embellissement du bourg.

Phase qui va consister à sécuriser les 2 principaux carrefours de la rue Principale, à un réaménagement des trottoirs de la rue et à modifier la place de l'église et son pourtour.

Avant de pouvoir commencer les travaux liés à l'embellissement, il est nécessaire de procéder à l'enfouissement des réseaux aériens, électriques, télécoms, et fibres. Comme vous avez pu le constater les pelleteuses ont déjà bien oeuvré.

Le réseau d'eau potable du bourg a plus de 50 ans et commence à avoir de nombreuses fuites. Donc à la suite de l'enfouissement des câbles, nous allons faire remettre à neuf le réseau d'adduction d'eau potable de la rue Principale.

Une fois ces chantiers terminés, commenceront les travaux d'embellissement proprement dit.

Nous sommes optimistes, alors si tout va bien, nous aurons un joli bourg tout neuf pour Noël.



Les travaux d'enfouissement des réseaux (téléphonie et électricité) avaient commencé début décembre rue Principale. Les travaux ont coûté 245 000€ dont 160 000€ de subvention du Conseil Général pour l'électricité, soit une participation communale de globale de 85 000€.



Plan du projet d'embellissement rue
Principale et sécurisation des carrefours.
Ce plan est consultable dans la salle du
conseil.



LES TRAVAUX

Ecole rue de Lombron : ombrière, plantation de tilleuls et installation d'un îlot fraîcheur avec les copeaux



15

Le réchauffement climatique est de plus en plus difficile à gérer. A l'école, l'enclavement de la cour était propice aux fortes températures sur le sol bitumé. C'est pourquoi, après concertation et validation des enseignantes et des parents d'élèves, il a été décidé d'aménager un espace rempli de copeaux où les enfants pourront jouer à l'ombre des tilleuls (quand ils auront poussé). De même, dans le but de faire baisser la température dans les classe, une pergola a été installée. Des kiwis sont plantés afin de procurer l'ombre recherchée. Des brumisateurs ont également été mis en place sur la pergola.

Route de Lombron : abribus

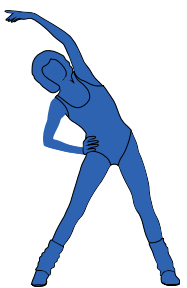


L'abribus qui était rue de Bonnétable, ancien point de montée, devait être changé par Aléop. Il nous a semblé plus judicieux de faire installer le tout nouvel abribus route de Lombron où de nombreux élèves prennent le car chaque jour. Nous remercions M. ROUILLE pour son aide dans cette entreprise.

Poursuite de l'allée PMR au cimetière



L'allée PMR au cimetière a été poursuivie afin de le traverser de part en part.



Focus sur la Déclaration d'ouverture de chantier (DOC) et la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des travaux (DAACT)

La Déclaration d'Ouverture de chantier (DOC) est un document signalant à la mairie le commencement des travaux. elle doit obligatoirement être adressée au début des travaux.

Formulaire à utiliser :

Cerfa n°13407*06

La DOC peut être déposée:

- via le téléservice lorsque la demande a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée
- par lettre RAR
- directement en mairie



La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) : une fois les travaux ayant fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme terminés, il convient d'en informer la mairie par une DAACT. Selon la nature du projet, il convient de joindre à la DAACT des attestations relatives au respect de certaines règles de construction comme une attestation d'accessibilité, une attestation de prise en compte de la réglementation environnementale RE2020 et thermique RT2012....

La DAACT concerne les projets qui ont fait l'objet d'un **permis de construire**, d'un **permis d'aménager** ou d'une **déclaration préalable de travaux**. Seul le permis de démolir n'est pas concerné.

L'achèvement partiel concerne les travaux réalisés par phases, selon un programme prévu par le permis.

Formulaire à utiliser :

Cerfa n°13408*08

La DAACT peut être déposée:

- via le téléservice lorsque la demande a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée
- par lettre RAR
- directement en mairie



Bon à savoir

Les travaux doivent commencer dans un délai de trois ans suivants la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. L'autorisation d'urbanisme est caduque si les travaux n'ont pas commencé dans les temps impartis. S'ils sont interrompus durant plus d'un an après leur démarrage, l'autorisation est également périmée. Il est cependant possible de demander la prolongation de l'autorisation d'urbanisme qui peut être ainsi prolongée 2 fois pour une durée d'un an.



A noter

Une fois avisée de l'achèvement des travaux, la commune peut procéder, dans un délai de trois mois, à un contrôle de leur conformité par rapport à l'autorisation délivrée.

Si la mise en œuvre des travaux diffère de l'autorisation d'urbanisme délivrée, la DAACT est contestée.

Démarches pour les demandes de travaux

A partir du 5 février 2024, vos demandes d'urbanisme devront être réalisées via le SVE (Saisie par Voie Electronique) sur l'adresse suivante:

<https://sve-paysdumans.sirap.fr>

Il vous suffit de sélectionner SAINT CELERIN LE GERE dans la liste des communes

- Créez votre compte usager

- Laissez-vous guider en remplissant les différents onglets demandés :

- 1 : Information commune
- 2 : Information demandeur
- 3 : Information terrain
- 4 : Type de projet
- 5 : Saisie des différents éléments
- 6 : Pièces jointes à fournir



Lors des travaux de bricolage ou de jardinage (ou autre source de bruit), il faut respecter ses voisins ! en veillant à œuvrer pendant les créneaux autorisés:

- tous les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 16h00.



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Caravane olympique

L'année 2024 se présente sous le signe des jeux olympiques, c'est pourquoi, en partenariat avec la commune de Savigné l'Evêque, Terre des jeux, qui accueillait la caravane olympique, nous avons organisé une sortie sportive le 8 septembre 2023.

Les participants ont pu profiter et s'initier à de nombreux sports collectifs et individuels adapté aux capacités ou handicap de chacun. La commune a financé le transport pour un coût de 424€.

Ce fut une belle journée de partage et de plaisir qui a ravi grands et petits, notre plus belle récompense, pour nous, organisateurs, a été de voir les réactions enthousiastes des enfants.



17

Un nom pour l'école

Suite à un vote ouvert à tous organisé au sein de l'école et de la mairie, à l'initiative d'une commission municipal, des propositions ont été faites pour trouver un nom à notre école.

Après l'échange et le vote des membres du Conseil Municipal, le nom retenu est : l'école géroise. Un grand merci à tous les participants pour leur investissement.

Une inauguration sera organisée avec l'installation des enseignes de l'école dans le 1er trimestre 2024, inauguration à laquelle vous serez conviés.



A la cantine

Un lave-mains a été installé dans le réfectoire afin que les enfants puissent se laver les mains sans avoir à rejoindre les toilettes, près des classes et sans avoir à rentrer dans la cuisine, réservée à l'agent de restauration.

Nous continuons le système du repas servi en plateau qui rencontre un grand succès. Après les bavoirs en microfibre, nous avons investi dans des serviettes de table pour les plus grands. Elles sont lavées tous les jours par nos agents.

La sieste



Pour répondre au mieux aux rythmes des enfants, l'heure de la sieste a été avancée à 12h45 au lieu de 13h35. En effet, le temps passé sur la cour après le repas était trop long et favorisait l'énervement.

Concours de dessin

La commission du conseil qui élabore les articles du bulletin, a eu envie, cette année, de faire participer les enfants autrement qu'à travers des articles. Nous avons lancé un concours de dessins pour les classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2.

La sélection a été faite et on retrouve en couverture le dessin réalisé par Léo qui était alors en CP.

Nous devons le portrait du maire à Mélina (classe de CM)

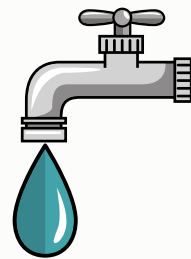
Ci-dessous, nous avons également sélectionné le dessin de Marceau, ancien CP et ci-contre on peut admirer le dessin de Léane et Lylou/



Merci à tous les enfants pour leur participation qui permet de rajouter de la couleur dans notre bulletin.

Une lettre trimestrielle d'informations est envoyée aux parents d'élèves, si vous ne la recevez pas, faites vous connaître auprès du secrétariat de mairie.

LA PAGE VERTE



L'eau des nappes souterraines, notre plus grande ressource d'eau potable de qualité, souffre de la consommation abusive de l'homme et de la pollution.

Si nous n'y prenons pas garde, les nappes phréatiques peuvent se vider peu à peu et finir par s'assécher totalement.

Les pays qui n'avaient pas de problèmes en rencontrant aujourd'hui. Il faut prendre cela très au sérieux afin de ne pas détruire les atouts de notre environnement indispensables à la survie de l'espèce humaine.

L'eau est un bien précieux qu'il est nécessaire de préserver.

Le saviez-vous ? Seulement, 0,7% de toute l'eau terrestre est exploitable pour nos activités

Quels sont les gestes simples pour économiser l'eau au quotidien.

L1. **Faire la chasse** aux robinets qui coulent

• Couper l'eau pendant le lavage des mains, le brossage des dents, le rasage...

. Réparer les fuites : un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus chaque jour et une chasse d'eau, c'est 1000 litres d'eau perdus chaque jour. Les fuites peuvent représenter 20 % de la consommation d'un foyer.

• Couper le compteur d'eau lorsque le bâtiment n'est pas occupé (vacances)

2. **Prendre des douches** : 50l d'eau au lieu de 150l pour un bain

3. **Installer une pomme de douche avec un aérateur**: l'injection de bulles d'air donne l'impression d'utiliser la même quantité d'eau et pourtant ce sont 30 à 40 % d'économie. D'autres systèmes existent « stop-douche », régulateur de pression...

4. **Installer un mitigeur thermostatique**: en trouvant instantanément la bonne température, j'économise 15 % de l'eau d'une douche. Pensez également à isoler le chauffe-eau et les tuyaux : l'eau chaude arrive plus vite.

5. **Équiper sa chasse d'eau d'un mécanisme économique** au lieu de 10 litres, j'utilise seulement 3 à 6 l d'eau. Je peux également installer des plaquettes économes d'eau, des briques ou des bouteilles d'eau dans la cuve de remplissage des toilettes pour diminuer le volume de remplissage de la cuve.

6. **Utiliser astucieusement sa machine à laver** : remplir la machine à laver et le lave-vaisselle avant de les mettre en route et/ou utiliser la touche "éco". Choisir également un lave-linge et un lave-vaisselle économes en eau grâce à l'étiquette énergie : en effet, leur niveau de consommation peut varier, pour un lave-vaisselle de 15 à 40 litres et pour un lave-linge de 60 à 130 litres. Je lave la vaisselle en machine : j'utilise ainsi 15 à 19 l d'eau au lieu de 30 à 80 l à la main.

7. **Récupérer l'eau pour arroser ses plantes** : récupérer l'eau de rinçage des fruits et légumes, l'eau du pichet après le repas, recycler l'eau de l'aquarium

ASTUCES DE GRAND MERE

- L'eau d'aquarium pour arroser les plantes : au fil du temps, cette eau se gorgue en phosphore et en azote au contact de vos poissons et c'est exactement ce que vous retrouvez dans les engrais liquides ultra-chers de jardinerie.

- L'eau de cuisson des légumes est reminéralisante et à l'avantage de soulager les troubles de la digestion

- L'eau de cuisson du riz pour des cheveux plus doux et plus brillants : on verse l'eau de cuisson refroidie sur le cheveu préalablement lavé, on laisse agir quelques minutes puis on rince à l'eau claire.

- L'eau de cuisson des pommes de terre : on verse l'eau de cuisson sur les mauvaises herbes du jardin. Elle fera office de désherbant naturel pour traquer les pousses indésirables. Son action est d'autant plus efficace si l'eau est salée



04



LES ASSOCIATIONS

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

...



Cette année, nous avons organisé toutes nos manifestations avec une assez bonne participation, nos concours de boules et nos jeux de cartes dans une ambiance très sympathique.

19



Nos voyages, au niveau du canton, se sont bien déroulés également.

La composition du bureau est la suivante depuis l'Assemblée Générale 2023:

Présidente: Claudine Yvon

Vice-présidente : Yvette Gosnet

Secrétaire : Christine Yvon

Secrétaire adjoint : Ginette Dugast

Trésorière : Eliane Provost

Responsable voyages : Claudine Yvon

Membres : Odette Pelouin, Gisèle Maurice, Maxime Provost, Martine Flambard.

Les principales activités du club sont :

Les jeux de cartes, les jeux de boules, les randonnées pédestres, les pique-niques, les voyages.

Festivités 2024 :

Mercredi 10 janvier :Assemblée Générale et galette

Mercredi 17 avril : Concours de boules et cartes

Mercredi 10 juillet : Concours de boules et cartes

Mercredi 7 août : Pique-nique

Mercredi 11 septembre : Concours de boules et cartes

Mardi 17 décembre : Repas de Noël



Les jeux de cartes sont : 16 janvier, 30 janvier, 6 février, 20 février, 12 mars, 26 mars, 9 avril, 30 avril, 14 mai, 28 mai, 11 juin, 25 juin, 3 septembre, 17 septembre, 1er octobre, 8 octobre, 22 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 10 décembre.

Nous invitons les personnes qui souhaitent nous rejoindre, sans limite d'âge, à nous contacter au :
02.43.29.53.73, vous serez tous les bienvenus et bien accueillis.



LE COMITÉ DES FÊTES

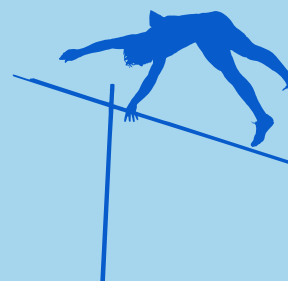


Cette année, le Comité des fêtes a organisé le marché de Noël sur le parking de la mairie. Les possibilités étaient multiples et variées pour faire ses emplettes de Noël sur les stands présents. Pour se réchauffer, rien de tel qu'un verre de vin chaud, de jus d'orange chaud aux épices ou encore plus réconfortant : de la soupe au munster.

Le clou de la manifestation a été l'arrivée toujours très appréciée et attendue du Père Noël !!!



En juin, nous avons eu le plaisir d'être présents pour un soir des Vendredis de l'été, ce rendez-vous musical toujours très réussi et apprécié des gérois qui s'est déroulé comme d'habitude dans le parc du château de Bois Doublé grâce à l'aimable accord de son propriétaire, M. LOCHET.



LES ASSOCIATIONS

LA RÉCRÉ



21

L'association la Récré, qui regroupe des parents d'élèves bénévoles de l'école, vient de repartir pour une nouvelle année.

Cette dernière s'est déroulée avec le même objectif que les années passées: œuvrer en faveur de l'école Géroise. Grâce à l'implication de ses bénévoles nous avons pu proposer différentes ventes (sapins, gâteaux, paella...)

Nous avons maintenu la fête de Noël, le carnaval, le bric à brac et la fête de l'école.

La Récré a également décidé de s'associer à l'équipe municipale pour organiser la fête du 14 juillet. Les bénéfices ont été reversés à l'école afin d'aider à financer la classe de neige.

Pour rappel, nous œuvrons pour pouvoir verser une subvention à l'école, qui cette année a aidé à financer le transport pour la sortie scolaire et à l'achat de trottinettes.

Nous avons également offert à chaque classe un cadeau de Noël, un goûter pour le carnaval et proposé des jeux à la fête de l'école.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres qui vont pouvoir apporter un nouveau souffle à l'association.

Un grand merci aux bénévoles, aux parents, à l'équipe enseignante, à l'équipe municipale et aux habitants.

Nous remercions particulièrement un de nos bénévoles, qui prend une "retraite" bien mérité après plus de 10 années au sein de l'association.

L'équipe se compose:

Emilie Lancre, Présidente

Hélène Le Roux, Vice présidente

Mathieu Durand, Trésorier

Urielle Fleury, Vice Trésorière

Mélanie Braye, Secrétaire

Nicolas Chevalier, Vie Secrétaire

Membre: Coralie Lagalle, Aurélie Piveteau, Youri Sommier, Julie Lebourgeois, Aurélie Chéramy, Camille et Guillaume Berlaimont, Nicole Rideray, Kais Znaidi.



Nos prochaines actions:

Carnaval: 18 février

Pâques: 1 avril

Bric à Brac: 5 mai

Fête de l'école: le 22 ou 23 juin.





Centre LARES

Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité

☎ 02 43 76 70 25 <https://www.cslares.fr>

Téléconsultation médicale

De 8h à 17h30 non-stop

Du lundi au vendredi sans rendez-vous

Epicerie Solidaire angelique.guillaud@cslares.fr

Vendredi : 9 h-12h/14h-18h

Samedi : 9h-11h30

au 02 43 89 36 18 pendant les heures d'ouverture

Lieu d'écoute à l'épicerie solidaire

Tous les vendredis et un samedi sur deux

Possibilité d'écoute sur rendez-vous

Au 06 77 10 43 30 ou 02 43 54 27 43

France Services

franceservices@cslares.fr

Lundi : 9h30-12h avec un agent/13h30-17h accès libre

Mardi : 9h-12h /14h-18h avec un agent

Mercredi : 9h-12h accès libre/14h-18h avec un agent

Jeudi : 9h-14h/15h-19h avec un agent

Vendredi : 9h-12h30/13h30-17h avec un agent

En itinérance sur les communes adhérentes

Mercredi et samedi de 9h à 12h sur rdv

Activités du centre LARES

Angelique.guillaud@cslares.fr

Les bricoles du mercredi (3 ans à 10 ans)

Les ateliers Snoezelen parents-enfants (10 mois à 3 ans)

Les ateliers motricité parents-enfants

Les ateliers créatifs parents-enfants (3 ans à 10 ans)

Vacances de la Toussaint et Noël

Les ateliers cuisine parents-enfants (3 ans à 10 ans)

Vacances de la Toussaint et de Noël

English for kids (2 ans à 4 ans)

Salon de la parentalité Fête du jeu

Nous contacter pour connaître les dates des activités

Travaux d'aiguilles animée par Marie-Christine MOUY

Jeudi de 14h à 16h

Encadrement animée par Marie-Claude AFFICHARD

Mercredi de 13h45 à 16h15

Repair'café animé par Christian ROUERS

1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h30

Sur rendez-vous au 02 43 76 70 25

LES PERMANENCES

Assistante sociale Mme Sandra MARQUENTIN

Jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 43 89 50 29

CIDFF juriste Mme Maud VARENNE

2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 12h30

Sur rendez-vous au 02 43 76 70 25

Conciliateur de justice M. LEROUX et M. BRETOT

1^{er} lundi de chaque mois de 9h à 12h

Sur rendez-vous au 02 43 76 70 25

CARSAT service social

3^{ème} vendredi et/ou mercredi de chaque mois

Sur rendez-vous au 3960

Entraide Familiale Mme Aline MELISSON

1^{er} mardi de chaque mois au 02 43 39 75 01

Mission Locale LA FERTE BERNARD

Sur rendez-vous au 02 43 71 70 33

Psychologue Mme Carole RIOU

Sur rendez-vous au 06 98 64 31 10

Rééducatrice de l'écriture

Mme Isabelle DEROUINEAU

Samedi de 9h à 12h sur rendez-vous au 06 11 11 55 85

SURE Service Unique Rénovation Énergétique

Sur rendez-vous 02 55 44 10 10

Alcool Ecoute M. Dominique MAILLARD

2^{ème} jeudi de chaque mois 20h30 salle Thoury

Tél : 06 15 17 22 68

Shiatsu Mme Nathalie LANDRY

Sur rendez-vous au 06 82 90 77 20

INFORMATION

Votre vie se complique ?

Suite à une perte d'autonomie liée à l'âge ou à une situation de handicap

SARTHE AUTONOMIE

BONNETABLE au 02 43 29 00 01

CONNERRE au 02 43 89 50 29

Multi-Accueils

Le jardin des p'tits loups à Saint Corneille au 02 43 57 05 80 lejardindespitlous@cslares.fr

Les Queniaux à Lombron au 02 43 89 47 44 lesqueniaux@cslares.fr



Quelques astuces et conseils sur le compostage des biodéchets de la cuisine au jardin :

ACTU Déchets N°3 « Compostage »
en téléchargement sur
www.syvalorm.fr

Quels déchets composter ?

Déchets de jardin :

- ✓ Tontes séchées
- ✓ Feuilles, fleurs fanées
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages



Gages de réussite du compost :
Aérer, mélanger et équilibrer les apports secs et humides !

Déchets de cuisine :

- ✓ Épluchures de fruits et légumes, agrumes...
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes de café et sachets de thé biodégradables
- ✓ Coquilles d'œufs finement écrasées
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas

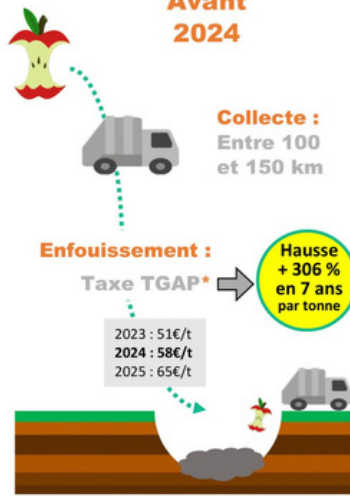


DÉCONSEILLÉS : cendres, déchets carnés et poissons, produits toxiques, d'hygiène et médicaux...
Pour un usage non potager du compost : les litières animales biodégradables peuvent être compostées.

Trier ses biodéchets :

un geste écologique qui contribue à la maîtrise des coûts !

Avant 2024



*TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes
(→ ordures ménagères et « encombrants » en déchèteries)

A partir de 2024



Edition octobre 2023

23

Calendrier des collectes

Dans sa séance du 14 décembre 2023, le Conseil Communautaire a voté pour l'augmentation du prix de l'abonnement ainsi que la part liée au forfait selon le nombre de levées

L'abonnement passe ainsi à 151.85€.

Renseignez-vous auprès du Syvalorm pour connaître les nouveaux tarifs du forfait 16 levées.

Les PAV (les points d'apport volontaires) verre, papier/carton ont été déplacés derrière le cimetière pendant la durée des travaux. Nous communiquerons sur la place qui leur sera définitivement réservée à l'issue des travaux.



JANVIER

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	1	2	3	4	5	6	7
2	8	9	10	11	12	13	14
3	15	16	17	18	19	20	21
4	22	23	24	25	26	27	28
5	29	30	31				

FÉVRIER

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5				1	2	3	4
6	5	6	7	8	9	10	11
7	12	13	14	15	16	17	18
8	19	20	21	22	23	24	25
9	26	27	28	29			

MARS

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9						1	2
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14	1	2	3	4	5	6	7
15	8	9	10	11	12	13	14
16	15	16	17	18	19	20	21
17	22	23	24	25	26	27	28
18	29	30					

MAI

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18				2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

JUIN

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22							1
23	3	4	5	6	7	8	9
24	10	11	12	13	14	15	16
25	17	18	19	20	21	22	23
26	24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9	10	11	12	13	14
29	15	16	17	18	19	20	21
30	22	23	24	25	26	27	28
31	29	30	31				

AOÛT

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
40	30						

OCTOBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40		1	2	3	4	5	6
41	7	8	9	10	11	12	13
42	14	15	16	17	18	19	20
43	21	22	23	24	25	26	27
44	28	29	30	31			

NOVEMBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44					1	2	3
45	4	5	6	7	8	9	10
46	11	12	13	14	15	16	17
47	18	19	20	21	22	23	24
48	25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48							1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					

JF JOUR FÉRIÉ et jours suivants > collectes décalées au lendemain du jour habituel (jusqu'au samedi)
Exception --> le 8 mai 2024 : les camions collecteront

Semaine 19 mercredi 8 mai 2024 : collectes maintenues



LES ARTISANS

Cette année, nous voulions mettre « A L'HONNEUR » : le SAFRAN DE VAULOGÉ, ...

En 2017, lorsque Benoît JARDIN achète le domaine de Vaulogé sur notre commune, pour y vivre avec sa famille, il ignorait tout ou presque du safran.

Après une carrière en tant que responsable dans le transport routier, il décide de relancer la production de Sophie SUIRE (l'ancienne exploitante de la safraneraie), avec la ferme intention de la développer.

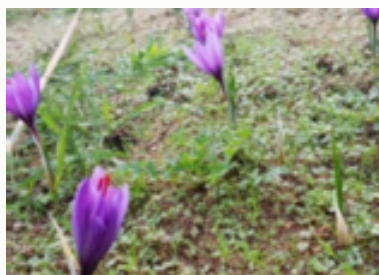
Connaissant le nombre d'heures qu'il faut pour récolter quelques grammes de cet or rouge et surtout le travail en amont, quelques années plus tard, en 2019 après une 1ère bonne récolte, il se lance définitivement dans l'aventure. Depuis, chaque année, le safranier réfléchit à développer sa gamme. Une gamme déjà bien fournie composée de confits, confitures, vinaigre de cidre, des meringues, quelques fromages en période de fêtes... Et même une bière « La Géroise ».

La vente du Safran et de ses produits dérivés se fait sur l'exploitation, mais aussi sur les marchés :

- le vendredi matin au Mans, sur la place des Jacobins
- le vendredi soir à Lombron
- sur différents événements ponctuels comme la Foire aux oignons, les Fêtes au jardin potager de Bonnétable etc...

Vous pouvez contacter Benoît Jardin au 06 86 88 40 34 ou sur son mail contact@safrandevauloge.fr.

Plus d'informations sur sa page Facebook et son <https://safrandevauloge.fr/>



Le saviez-vous?



Le safran est un cultivar : son bulbe ne peut survivre sans l'intervention de l'homme. Nettoyés, séchés et stockés, ils sont replantés à la mi-août. Avant d'être récoltés en octobre. Une récolte qui dure un mois, avec chaque jour, de nouvelles fleurs de couleur violette -mais le pistil de la fleur est rouge, d'où la couleur du safran. Le pic de floraison dure cinq six jours et représente 50 % de la récolte avec, certaines journées, jusqu'à 6 000 fleurs cueillies. Elles sont alors posées sur une table, puis « on récolte pistil par pistil. On en coupe la base blanche pour ne garder que le rouge avant de faire sécher le safran. Le produit doit être déshydraté pour se conserver puis réhydraté pour le cuisiner ».

Les « petits » nouveaux



LES ARTISANS

Vous les connaissez déjà ...

25

MAÇONNERIE & CHARPENTE
SARL LE BATIMENT
EN TOUTE COMPLICITE
02 43 29 55 00
06 42 79 92 66
lebatimentcomplice@orange.fr
1325 Route de Torcé en Vallée - 72110 Saint Celerin

SGConstructions
Entreprise de maçonnerie
Neuf et Rénovation
Tél. 06 75 10 17 93
72110 St Celerin contact.sgconstructions@gmail.com

ouverture toiture
charpente couverture
bois metal
72110 saint celerin
sebastien souty 0689906871

L'AUBERGE DE BOIS DOUBLE
02.43.52.21.81
Cuisine traditionnelle
Ouvert du midi au samedi midi
les vendredis et samedis soir
02 rue de la Chapelle St Rémy
72110 St Celerin

le grillon
PRODUCTEUR
GAE "LE GRILLON"
655, route du Pissot
72110 SAINT-CELERIN
Tél. 06 38 16 62 73
PRODUIT ISSU DE
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LA BROCANTE DES 4 FILLES
06.99.51.75.10 02.53.15.64.94
Achats /Vente d'objets anciens
11 rue de la Chennaye
La Sennetière
72110 Saint Celerin
N° SIRET : 823 891 828 00027

Fondants parfumés, bougies parfumées ...
les 3 mères
Groupe facebook
Pâtisserie Fleurie
14 rue principale
72110 St Celerin
0642097543

TAXI BERTRAND
ST CÉLERIN
TORCÉ-EN-VALLÉE
24h/24 02 43 20 21 39
06 37 00 62 21
Transport toutes distances
Conventionnés pour les transports médicaux

INSTALLATION & DÉPANNAGE
Au courant de l'eau
Plomberie électricité chauffage
climatisation
Lenoir Anthony 07 68 82 68 48
auecourantdeleau@gmail.com
72110 Saint Celerin

Monsieur AUDRY LAURENT
CARROSSERIE TOLERIE PEINTURE
PARE-BRISE PNEUS MARBRE
Entretien mécanique toutes marques
Polissage de phares
5 Ter Allée du Perquai
72660 CHANGE
Téléphone: 02.43.84.15.01 - Fax: 02.43.84.15.40
carrosseriedespins@wanadoo.fr

ENTREPRISE MOYER
Plomberie
Chauffage
Électricité
Dépannages
Climatisation
Pompe à chaleur
Chaudière à condensation
RGE
Les Noës
02 43 29 64 04
06 83 72 92 97

RACINE ÉLAGAGE
VINCENT LOCHET
GÉRAINT
02 43 89 70 31
SOINS DES ARBRES
ABATAGE BANGUARD - TAUXE RATIONNÉE
RACINE ÉLAGAGE
"Boulevard de la République" - 72110 SAINT-CELERIN
contact@racine-elagage.com

Alain HIRON
Sylviculture
Travaux forestiers
"La Maltière"
06 86 31 32 50

COUVERTURE - CHARPENTE
RAMONAGE
GOURDIN JÉRÔME
auto entrepreneur
06 75 13 40 60
le bordage
72110 St Celerin

Pour tous
vos travaux
de
maçonnerie
Maçonnerie Générale
Carrelage - Faïence
Ent. LOCHET Romain
06 79 49 80 47
Mail : lochet.romain@orange.fr
Saint-Celerin

